

LES SÉRIES VERBALES EN BAOULÉ: QUESTIONS DE MORPHOSYNTAXE ET DE SÉMANTIQUE*

Jérémie Kouadio N'Guessan
Université de Cocody, Côte d'Ivoire

This article demonstrates, from morphological and syntactic facts, the existence of serial verbs in Baoulé. The analysis illustrates the difference between serial verb constructions, simple conjoined verbs, and auxiliary verb/nominalized verb constructions. The author proposes that serial verbs do not constitute a homogeneous category in Baoulé. In order to deal efficiently with serial verbs, it is necessary to combine morphosyntactic features with lexical information.

1. Introduction

Il existe à ce jour une abondante littérature relative au phénomène des «séries verbales» dans les langues africaines. Les premiers linguistes qui se sont intéressés à la question avaient, dans leur grande majorité, pronostiqué qu'il s'agissait là d'une spécificité des langues africaines. Les points de vue les plus récents sur le sujet nuancent cette affirmation et font remarquer, à juste titre, que si l'on analyse cette construction sous l'angle de son fonctionnement syntaxique et conceptuel, on peut arriver à la conclusion qu'elle est reconnaissable dans beaucoup de langues. A. Delplanque [1998] pense même que cette structure syntaxique est nécessaire à toute langue naturelle. Rémy Bole-Richard [1978] donne des exemples de «séries verbales» dans des langues aussi diverses génétiquement que géographiquement que sont l'éwé (Sud Togo-Ghana), l'adioukrou (Côte d'Ivoire), l'agarabi (Nouvelle-Guinée), le vietnamien (Vietnam), le laotien (Laos), le chinois (Chine), etc. Le but de cet article n'est pas de prolonger ce débat sous quelque forme que ce soit, mais de rendre compte des procédés morpho-syntaxiques qui permettent de déterminer, dans une langue comme le baoulé, qu'une suite de verbes constitue une «série verbale» plutôt qu'une «séquence de propositions» ou même une combinaison «auxiliaire + verbe».

* Cet article s'inspire de l'ouvrage que D. Creissels et moi-même avons publié en 1977 et qui s'intitule « *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé* ».

2. Série verbale: essais de définition

La définition de la «série verbale» varie selon les langues, mais également selon le point de vue théorique adopté par le descripteur. D'une manière générale, on désigne de ce terme une succession de radicaux verbaux ayant un sujet commun, seul le premier terme de la série étant affecté des marques de modalités verbales, les termes suivants ne retenant de leur nature verbale que la faculté d'être suivis d'une expansion. C'est par exemple le point de vue adopté par le linguiste M. Houis [1977] qui considère les «séries verbales» comme

«des faits de composition au niveau du prédicat. Elles sont ainsi caractérisées: le prédicat est assumé par une série comportant un verbe affecté de son prédicatif et suivi d'une série de lexèmes à valence verbo-nominale. Le prédicatif n'est pas répété. Le verbe initial et les lexèmes peuvent recevoir des expansions primaires.» [Houis 1977: 55].

Cette définition semble établir une «hiérarchie» entre les verbes composant la série puisqu'il y est mentionné que seul le premier verbe est affecté d'une modalité verbale (aspect, temps, mode, négation). Une telle définition ne saurait convenir au cas du baoulé où, au contraire, les verbes de la série sont affectés «à égalité»¹ de la même modalité verbale. La même idée est reprise par Delplanque [1986:35] qui parle, lui, de «syntagme verbal» qu'il définit comme «une structure assumant une fonction prédicative unique et constituée d'au moins deux constituants» entre lesquels on distingue «clairement un noyau et une expansion». En effet, fait remarquer par ailleurs cet auteur, «le second verbe du syntagme porte une conjugaison moins riche que le premier, comme si toutes les séquences étaient de structure: noyau V1 + expansion V2» [Delplanque 1998:232]. Ce que dit Delplanque du dagara (langue gur du Burkina Faso) ne peut pas, encore une fois, être retenu pour les faits du baoulé. Dans cette dernière langue, le comportement tonal de la forme verbale permet d'affirmer sans hésitation aucune que la deuxième partie d'une série verbale n'est pas l'expansion du premier terme de la série. Cette loi tonale est la suivante: dans un énoncé, le radical verbal est

- á ton² fondamental haut (pour les monosyllabes: C[́]V) et bas suivi de haut (pour les dissyllabes: C[̀]V[́]C[́]) *s'il n'est pas suivi d'expansion ni de circonstant;*
- á ton bas (à la fois pour les monosyllabes: C[̀]V, et les dissyllabes: C[̀]V[̀]C[̀]) *s'il est suivi d'une expansion ou d'un circonstant.*

Prenons comme exemple le verbe *wàdí* (ton fondamental bas-haut) «courir», «fuir quelqu'un/quelque chose» lorsqu'il apparaît seul dans une structure «V + Expansion» («fuir quelqu'un/quelque chose») ou dans une série verbale *wàdí ...bá* /courir...venir/ «venir en courant»:

¹ Sauf lorsque le premier verbe est au progressif; dans ce cas, le deuxième verbe est au mode intentionnel comme dans l'énoncé (3).

² Le baoulé est une langue à ton. Dans cette langue, des lois tonales (que nous n'exposerons pas ici, faute de place) transforment constamment la mélodie globale des énoncés.

(1) construction V + Expansion³Énoncé de base:/ò sú wàḍí kòfí/
il PROG fuir Koffi

→

Énoncé réalisé:

[ò sú wàḍí kòfí] «Il fuit Koffi.»

(2) construction à série verbale

Énoncé de base:/ò sú wàḍí bá/
il PROG courir venir

→

Énoncé réalisé:

[ò sú wàḍí bá] «Il vient en courant.»

Sans chercher à être exhaustif, on peut retenir qu'en surface, la réalisation tonale du verbe *wàḍí* est différente d'un énoncé à l'autre: le ton de ce verbe est phonologiquement bas-bas dans l'énoncé (1) et bas-haut dans l'énoncé (2). La raison est qu'en (1), le verbe est suivi de l'expansion *kòfí*, alors qu'en (2), le verbe V2 *bá* ne fonctionne pas comme une expansion de V1 *wàḍí*, mais comme un verbe plein.

En baoulé, nous définissons la série verbale comme une succession de verbes ayant un sujet commun, succession de verbes telle que:

- aucune conjonction ne relie ces verbes entre eux; ils ne sont séparés par aucune rupture d'intonation;
- le sujet n'est exprimé obligatoirement qu'auprès du premier de ces verbes, auprès des verbes suivants il peut être repris, mais de manière facultative, par un pronom de rappel;
- chaque membre de la série garde ses caractéristiques verbales: possibilité d'être précédé d'un pronom sujet, d'être suivi d'une expansion.

Voici, à titre d'illustration, quelques schèmes d'énoncés à série verbale (où N(S) = nominal sujet, V1 = premier verbe de la série, N(E) = nominal en fonction d'expansion, V2 = deuxième verbe de la série).

(3) Schème N(S) + V1 + N(E) + V2 + N(E)

kòfí sù kà ʃɔlé klē àmlā

K. PROG dire affaire montrer.INT A.

«Koffi raconte quelque chose à Amlan.»

(4) Schème N(S) + V1 + V2 + N(E)

kwàkú ḍí kpé kòfí

K. manger.CONNS couper-CONNS K.

«Kouakou mange sans en donner à Koffi.»

³ Conventions utilisées:

ACC	aspect accompli	IMP	mode impératif
AUX	auxiliaire	NÉG	morphème de négation
CONS	mode constatif	PROG	aspect progressif
DÉF	morphème du défini singulier	RÉS	aspect résultatif
INJ	mode injonctif	SFX.N	suffixe de nominalisation
INT	mode intentionnel		

(5) Schème N(S) + V1 + N(E) + V2

ɔ̄ tūtū-lī ndrē bā-lī
 il ramasser-ACC champignon venir-ACC

«Il a apporté des champignons (qu'il a ramassés).»

(6) Schème N(S) + V1 + V2

ɔ̄ sū wādī bá
 il PROG courir arriver

«Il arrive en courant.»

Cependant, ainsi définie, rien ne permet de distinguer la «série verbale» d'autres constructions comportant une suite de verbes telles que les propositions indépendantes juxtaposées ayant un sujet unique, les combinaisons «auxiliaire + verbe» et «verbe + forme nominalisée du verbe». Ce problème constitue l'objet de la section suivante.

3. Différences entre la série verbale et les autres constructions comportant des suites de verbes

3.1. Série verbale vs propositions indépendantes juxtaposées ayant un sujet unique. Nous partirons de l'énoncé en (7).

(7) *ɔ̄ wādī-lī ɔ̄ wò-lī*
 il courir-ACC il aller-ACC
 «Il est parti en courant.»

Cet énoncé peut être interprété de deux façons: (i) il comprend deux propositions indépendantes juxtaposées; (ii) il s'agit d'une construction sérielle. Dans le premier cas, les deux parties sont séparées par une rupture d'intonation (une légère pause après *wādī-lī*) que nous pourrions matérialiser par une virgule, comme en (8). Nous pouvons alors le traduire par «Il a couru, (et) il est parti».

(8) *ɔ̄ wādī-lī , ɔ̄ wò-lī.*

Dans le deuxième cas, il n'y a pas de rupture d'intonation entre les deux verbes et il sera traduit par «Il est parti en courant».

Mais le critère le plus décisif de différenciation entre les deux constructions, c'est qu'en (8) le pronom sujet *ɔ̄* est obligatoire devant le verbe de la deuxième proposition, alors que devant le deuxième terme d'une série verbale, comme en (7), il est possible, mais facultatif. Cela veut dire que l'énoncé (9) est parfaitement licite, alors que le (10) ne l'est pas.

(9) *ɔ̄ wādī-lī wò-lī* «Il est parti en courant.»
 il courir-ACC partir-ACC

(10) **ɔ̄ wādī-lī , wò-lī*

Une preuve supplémentaire de cette différence est fournie par l'opération de nominalisation. La nominalisation (par l'adjonction du suffixe *-lê*) de l'énoncé (8) analysé comme comportant deux propositions donne deux constituants nominaux coordonnés (11), alors que sa nominalisation en tant qu'une seule proposition à prédicat complexe donne un seul constituant nominal (12).

- (11) \bar{i} *wàdī-lē'n* $n\bar{i}$ \bar{i} *kó-lē'n*
 de.lui courir-SFX.N-DÉF et de.lui partir-SFX.N-DÉF
 «Sa course et son départ.» [lit. le fait qu'il court et le fait qu'il part]
- (12) \bar{i} *wàdī-lē* *kó-lē'n* ou \bar{i} *wàdī* *kó-lē'n*
 de.lui courir-SFX.N partir-SFX.N-DÉF de.lui courir partir-SFX.N-DÉF
 «Le fait qu'il part en courant.»

3.2 Série verbale vs «auxiliaire + verbe». La série verbale est proche de la construction «auxiliaire + radical verbal» (suite de deux verbes ayant un sujet unique), elle s'en distingue par une plus grande autonomie entre les termes de la série. Dans la construction «auxiliaire + verbe» en effet, absolument rien ne peut s'insérer entre les deux constituants de la construction et l'auxiliaire perd ses caractéristiques verbales à la fois syntaxiquement (impossibilité de le faire suivre de sa propre expansion) et morphologiquement (impossibilité de l'affecter d'un suffixe aspectuel ou négatif par exemple). Le baoulé connaît en particulier deux auxiliaires *wá* et *kó*. *wá* est à la fois par sa forme et par son sens à rapprocher du verbe *ba*⁴ «venir» qui fait partie des unités significatives qui connaissent en baoulé une alternance *b~w*. Quant à *kó*, il est à rapprocher du verbe *kɔ* «partir, aller»; il a en commun avec lui le sens directionnel d'éloignement; par contre du point de vue formel, nous avons ici une alternance *ɔ ~ o* isolée dans le système du baoulé. On remarquera que *wá* et *kó*, en tant qu'auxiliaires, ne subissent pas les variations de forme que subissent *ba* et *kɔ* en tant que verbes pleins, comme par exemple:

— à l'accompli où le verbe *kɔ* prend la forme *wɔ*:

- (13) \bar{o} *wɔ-l̄* *gwābò* «Il est allé au marché.»
 il aller-ACC marché

à comparer à (14):

- (14) \bar{o} *kō* *tó-l̄* *tánī* «Il est allé acheter du tissu.»
 il aller(AUX) acheter-ACC tissu

— à l'injonctif où le verbe *ba* prend la forme *blá*:

- (15) \bar{o} *blá* *mī* *wú* *wā* «Qu'il vienne près de moi.»
 il-INJ venir-INJ moi auprès ici

⁴ Les verbes monosyllabiques baoulé cités en isolation ne portent pas de ton, au contraire des auxiliaires et des verbes dissyllabiques.

à comparer à (16):

- (16) ɔ̀ wā fà dwô «Qu'il vienne prendre de l'igname.»
il-INJ venir(AUX) pendre-INJ igname

De manière générale, ces deux auxiliaires présentent une valeur directionnelle qui correspond à leur étymologie. En tant que verbes pleins, *ba* et *kɔ* prennent pour expansion un nom désignant *le lieu* qui constitue le but du déplacement. *gwābò* et *klò* constituent les buts de «aller» et «venir».

- (17) ɔ̀ wɔ̄-ŋ gwābò «Il est allé au marché.»
il aller-ACC marché
- (18) ɔ̀ ā bā klò «Il est venu au village.»
il RÉS venir village

En tant qu'auxiliaires, ils se combinent à un radical verbal qui dénote l'action qui constitue le but du déplacement.

- (19) ɔ̀ kō tó-ŋ t̄ānī «Il est allé acheter du tissu.»
il aller(AUX) acheter-ACC tissu
- (20) ɔ̀ wā tūtū-ŋ ndrê «Il est venu ramasser des champignons.»
il venir(AUX) ramasser-ACC champignon

Pour exprimer simultanément *le lieu* et *l'action* buts du déplacement, on combine les deux constructions en une série verbale. Par exemple, en combinant l'énoncé (17) et l'énoncé (19), on aura celui de (21).

- (21) ɔ̀ wɔ̄-ŋ gwābò ɔ̀ kō tó-ŋ t̄ānī
il aller-ACC marché il aller(AUX) acheter-ACC tissu
«Il est allé au marché acheter du tissu.»

On peut donc dire en gros que ces constructions ont une valeur comparable à la construction française «aller/venir + infinitif». Le fait remarquable est que *wá* et *kó* forment avec le verbe qui les suit un bloc compact dans lequel il est absolument impossible d'insérer un affixe quelconque.

3.3. Série verbale vs verbe + radical verbal nominalisé. Soit l'énoncé en (22).

- (22) ɔ̀ s̄ s̄ «Il sait pleurer.»
il-CONT savoir pleurer

Cet énoncé comporte une combinaison de deux radicaux verbaux qui ne manifeste pas de manière évidente des caractéristiques différentes de la série verbale ou de la combinaison «auxiliaire + radical verbal». Mais une étude du fonctionnement de cette construction montre que:

— il ne peut pas apparaître de pronom sujet de rappel devant le deuxième radical verbal;

— seul le premier des deux radicaux verbaux peut porter des marques de modalités verbales, alors que dans la série verbale les deux termes portent ces marques, et dans la construction «auxiliaire + verbe» les suffixes de l’accompli et de la négation suivent le deuxième élément. Comparer, par exemple, les énoncés suivants (23-25) où nous avons souligné les radicaux verbaux et mis hors italiques le suffixe de la négation.

(23) ɔ́ *fá*-mà *tānì* *mā*-má kwàjó «Il ne donne pas de tissu à Kouadio.»
il prendre-NÉG tissu donner-NÉG Kouadio

(24) ɔ́ à kō *tó*-mā *nānī* «Il n’est pas allé acheter un bœuf.»
il RÉS aller(AUX) acheter-NÉG bœuf

(25) ɔ́ *sí*-mà *sū* «Il ne sait pas pleurer.»
il savoir-NÉG pleurer

— enfin, le fait que *sy* doit être considéré en (22) comme un radical verbal nominalisé en fonction d’expansion de *si* est confirmé par ce qui se passe si on veut avoir comme deuxième constituant de cette construction un radical verbal pourvu lui-même d’une expansion. Ceci est possible, mais alors l’expansion précède le radical verbal, comme un nom en fonction de complétant précède un nom en fonction de complété. Soit les énoncés suivants:

(26) ɔ́ *sū* *tó* *ālǐě* «Elle fait la cuisine.»
elle PROG cuire nourriture

(27) ɔ́ *kō* *tó* *ālǐě* «Elle va faire la cuisine.»
elle aller(AUX) cuire nourriture

(28) ɔ́ *sī* *ālǐě* *tó* «Elle sait faire la cuisine.»
elle savoir-CONS nourriture cuire

En (26), le nom *ālǐě* «nourriture» est l’expansion (objet direct) du verbe *tó* «cuire» à l’aspect progressif, et en (27) du bloc *kó* *tó* «aller cuire»; en (28) en revanche, c’est le bloc *ālǐě* *tó* qui fonctionne comme expansion de *si*. Et ce bloc est justement un syntagme nominal de structure «nom complétant + nom complété» qu’on peut gloser par «la cuisson de la nourriture». Cela constitue l’évidence que dans l’énoncé (22) le radical verbal *sy* a bel et bien un fonctionnement de nominal.

4. Emploi des séries verbales et significations

Sémantiquement parlant, on peut dire que la succession des lexèmes verbaux constituant une série verbale reproduit généralement les phases successives d’un processus. Il ne faut toutefois pas oublier que l’intérêt de cette analyse n’est dans

bien des cas qu'étymologique. Parmi les verbes qui interviennent de manière particulièrement fréquente dans les séries verbales, on observe qu'ils manifestent un sens qui, bien qu'apparenté au sens qu'ils ont lorsqu'ils constituent à eux seuls le prédicat verbal, ne s'y ramène pas de manière évidente. Dans l'analyse qui va suivre, nous reviendrons sur cet aspect de la question, en particulier pour certaines séries verbales dont l'un des verbes est *fa* «prendre» ou *mā* «donner».

Selon le sens des verbes qui entrent dans leur composition, les séries verbales en baoulé expriment, entre autres, les valeurs suivantes:

- introduction du bénéficiaire d'une action;
- introduction d'un instrumental ou d'un comitatif;
- expression de la comparaison.

4.1 L'introduction du bénéficiaire d'une action. D'une manière générale, c'est le verbe *mā* «donner», lorsqu'il figure en position de V2, qui introduit le bénéficiaire d'une action. Il faut faire remarquer qu'on ne le trouve que rarement dans des énoncés où il assume seul la fonction de prédicat, bien que ceci soit possible comme l'atteste l'énoncé en (29).

- (29) *ī sí ɔ á mɛ̃⁵ ì kpā̀ȳ kā*
 de.lui père il RÉS donner lui pain petit
 «Son père lui a donné un peu de pain.»

Dans cet énoncé, *ì kpā̀ȳ kā* est en réalité la fusion en un syntagme complétif du bénéficiaire *ì* «lui» et de l'objet *kpā̀ȳ kā* «un peu de pain». Il faut comprendre ce syntagme comme constituant un groupe nominal qu'on peut gloser par «un peu de pain pour lui», «un peu de pain destiné à lui». Dans la majorité des cas, le sens de «donner» est exprimé par la combinaison de *mā* avec le verbe *fa*, qui signifie à l'état isolé «prendre» (30).

- (30) *kòfī sú fā dwò mā kwàkū*
 Koffi PROG prendre igname donner Kouakou
 «Koffi donne de l'igname à Kouakou.»

Sémantiquement, il serait erroné d'interpréter l'énoncé (30) comme «Koffi prend de l'igname pour la donner à Kouakou». Ce dernier sens serait rendu en baoulé par une phrase complexe comprenant deux propositions reliées par une conjonction. L'interprétation que nous faisons ici de l'énoncé (30) est confirmée par l'existence d'énoncés comme celui en (31) qu'il est exclu d'interpréter comme «tu prends ta maison pour me montrer».

- (31) *ā sú fā wɔ swǎ'n klé mī*
 tu PROG prendre de.toi maison-DÉF montrer moi
 «Tu me montres ta maison.»

⁵ La voyelle finale du verbe *mā* devient *ɛ̃* sous l'influence du *ɪ*.

Dans cette série verbale, *fa* fonctionne comme un outil grammatical dont le rôle est simplement d'introduire l'objet d'un prédicat dont le sens est entièrement donné par l'autre lexème verbal (ici *mā*) avec lequel *fa* est en combinaison, bien que d'un point de vue morphologique, *fa* reste ici pleinement un verbe. On peut donc dire que, dans les constructions de ce type, *mā* a pour fonction, en tant que deuxième verbe d'une série verbale, d'introduire le bénéficiaire d'une action dont l'objet constitue syntaxiquement le premier terme de la série.

4.2. L'introduction d'un instrumental ou d'un comitatif. C'est le verbe *fa* «prendre» en position de V1 dans une série verbale qui permet d'exprimer l'instrumental ou le comitatif, comme l'exemple (32) l'atteste.

- (32) ɔ̄ fā-ḷi dwō bā-ḷi
 il prendre-ACC igname venir-ACC
 «Il a apporté de l'igname.»

dwō dans cet énoncé est syntaxiquement une expansion de *fa* et sémantiquement un complément d'accompagnement. Cet énoncé peut d'ailleurs être traduit par «il est venu avec de l'igname». Un problème se pose cependant sur le statut réel de *fa* dans cette construction. S'agit-il d'un simple verbe occupant une position V1 dans une série verbale ou ne peut-on pas lui accorder le statut d'auxiliaire dans cette construction? Certes, le fait qu'au contraire des auxiliaires *wá* et *kó*, *fa* semble accepter l'adjonction d'affixe (cf. le suffixe *-ḷi* de l'accompli en (32))⁶ pourrait l'exclure de cette classe. Cependant, cette reconnaissance de *fa* comme auxiliaire est indispensable pour rendre compte des constructions comme celle en (33).

- (33) n̄ k̄undē sī ká n̄ fá kō ḷi kǎ
 je-INT chercher argent je-INT prendre(AUX) aller endroit
 «J'ai besoin d'argent pour le voyage.»

Du point de vue sémantique, l'adjonction de l'auxiliaire *fá* signale donc la présence d'un instrumental, elle correspond à peu près à la tournure française où «avec» en valeur adverbiale s'ajoute à un verbe: «il est parti avec», «il a coupé du pain avec», etc. Ceci explique sans doute que les formes à auxiliaire *fá* se rencontrent rarement isolées, mais le plus souvent comme deuxième terme de séries verbales dont le premier terme introduit justement l'instrumental auquel renvoie l'auxiliaire *fá*. Ce premier terme est fréquemment le verbe *fa* lui-même, et il est intéressant à ce sujet de noter le parallélisme de fonctionnement entre l'auxiliaire instrumental et les auxiliaires directionnels (34-36).

- (34) ɔ̄ wō-ḷi gwābó ò kō tó-ḷi ɟɟē
 il aller-ACC marché il aller(AUX) acheter-ACC poisson
 «Il est allé au marché acheter du poisson.»

⁶ D'ailleurs dans cet énoncé, *fa* est V1 dans ce qui est une série verbale.

- (35) *ɔ̄ fā-lī lālǰě ò fā kpé-lī kpā̀ù*
 il prendre-ACC couteau il prendre(AUX) couper-ACC pain
 «Il a coupé du pain avec un couteau.»
- (36) *ò sū fá wēsè ɔ̄ fá kpé kwā'n*
 il PROG prendre machette il-INT prendre(AUX) couper liane-DÉF
 «Il coupe la liane avec une machette.»

4.3. L'expression de la comparaison. La comparaison de supériorité ou d'infériorité s'exprime en baoulé par des séries verbales comportant comme V2 le verbe *tra* «dépasser». Ce verbe peut à lui seul constituer le prédicat d'énoncé exprimant une comparaison, comme dans (37). Mais le plus souvent on le trouve dans des énoncés à série verbale comme dans (38)-(41).

- (37) *n̄ trā kwākū áfwē ñsjē*
 je-CONS dépasser Kouakou année six
 «J'ai six ans de plus que Kouakou.»
- (38) *ā lē àwlēbā trā mī*
 tu-CONS avoir cœur dépasser-CONS moi
 «Tu es plus courageux que moi.»
- (39) *ɔ̄ dī jùmā trā mī*
 il-CONS faire travail dépasser-CONS moi
 «Il travaille plus que moi.»
- (40) *n̄ kō bwākē ní trā kòfi*
 je-CONS aller Bouaké je-CONS dépasser Koffi
 «Je vais plus souvent à Bouaké que Koffi.»
- (41) *n̄ sī kòfi ní trā kwākū*
 je-CONS connaître Koffi je-CONS dépasser Kouakou
 «Je connais Koffi mieux que Kouakou.»

Les deux derniers exemples montrent que dans de telles constructions *tra* prend systématiquement:

- comme sujet, le même sujet que le premier terme de la série;
- comme expansion, l'élément sur lequel porte la comparaison.

Il est intéressant de noter que l'énoncé (41) présente la même ambiguïté que sa traduction en français: «Je connais mieux Koffi que je ne connais Kouakou» ou «je connais mieux Koffi que ne le connaît Kouakou».

4.4. Autres valeurs véhiculées. Sous ce titre, nous rangeons des valeurs comme:

- la non participation à une action (ou l'exclusion d'une action).

Cette valeur est exprimée par le verbe *kpɛ* «couper» comme deuxième terme d'une série verbale (42).

- (42) *bè dī bé kpè mī*
ils-CONS manger ils-CONS couper moi
«Ils mangent sans moi.» ou «Ils mangent sans m'en donner.»

— les circonstances d'un déplacement: pour exprimer ces circonstances, on trouve des séries verbales où le verbe de déplacement est en deuxième position, le premier terme de la série précisant par exemple la façon dont s'effectue le déplacement (43)-(44).

- (43) *ɔ wē-lī nzqě kpè-lī*
il nager-ACC eau traverser-ACC
«Il a traversé la rivière à la nage.»

- (44) *ɔ sú wāđī bá*
il PROG courir arriver
«Il arrive en courant.»

5. Concurrence entre constructions à séries verbales et autres constructions

Pour exprimer un certain nombre d'autres valeurs, les constructions à séries verbales entrent en concurrence ou sont en distribution complémentaire avec d'autres constructions que nous allons à présent passer en revue.

5.1. Concurrence entre séries verbales et constructions avec *ní* pour l'expression de l'instrumental. Pour l'expression de l'instrumental, le baoulé dispose d'une construction comportant le coordinatif *ní* «et», «avec».

- (45) *ɔ sū tí kē ànwā'n nì sáfè*
il PROG ouvrir porte-DÉF avec clef
«Il ouvre la porte avec une clef.»
- (46) *ɔ kpē-lī kpāyù nī lālǐě*
il couper-ACC pain avec couteau
«Il a coupé du pain avec un couteau.»
- (47) *ɔ kpē-lī kwā nī wèsē*
il couper-ACC liane avec machette
«Il a coupé une liane avec une machette.»

Dans ces énoncés, *ní* sert à introduire ce qui sémantiquement peut s'analyser comme un instrument, à savoir *sáfè* «clef», *lālǐě* «couteau» et *wèsē* «machette». Ces énoncés sont en concurrence (parce que parfaitement synonymes) avec les suivants, qui sont construits à partir de séries verbales où le premier verbe *fa* a

pour expansion l'instrument et le deuxième est très souvent combiné à l'auxiliaire *fá* (de sens instrumental) (48)-(50).

(48) *ò sū fà sáfè ɔ fá tí kē ànwā'n*
 il PROG prendre clef il prendre(AUX) ouvrir porte-DÉF
 «Il ouvre la porte avec une clef.»

(49) *ɔ fā-lī lālǰè ò fā kpé-lī kpāù*
 il prendre-ACC couteau il prendre(AUX) couper-ACC pain
 «Il a coupé du pain avec un couteau.»

(50) *ɔ fā-lī wèsē ò fā kpé-lī kwà*
 il prendre-ACC machette il prendre(AUX) couper-ACC liane
 «Il a coupé une liane avec une machette.»

Bien que ces énoncés paraissent parfaitement synonymes, il y a des cas où sémantiquement on peut percevoir une légère nuance de sens, comme dans les exemples (51)-(52). Ces deux énoncés peuvent tous les deux être traduits par «Il est venu avec une femme». Mais alors que le premier est une information relativement neutre, dans le deuxième, il y a une insistance sur l'implication, dans l'action dénotée, de celui dont il est question. Ce deuxième énoncé peut alors, en plus, être glosé par «il s'est fait accompagné d'une femme!», «il a fallu qu'il s'amène avec une femme!».

(51) *ɔ nī blā bà-lī*
 lui et femme venir-ACC

(52) *ɔ fā-lī blā bà-lī*
 il prendre-ACC femme venir-ACC

VI. 2. Concurrence et/ou distribution complémentaire entre séries verbales et verbes à deux expansions. Lorsqu'un verbe baoulé peut être suivi de deux expansions, celles-ci ne portent aucune marque signalant leur fonction respective, mais elles occupent l'une par rapport à l'autre une place fixe en liaison avec cette fonction. En particulier, pour les verbes à deux expansions dont l'une représente sémantiquement un «objet» et l'autre un «destinataire» ou «bénéficiaire», le destinataire ou bénéficiaire précède systématiquement l'objet (53)-(55).

(53) *kòfī sū klè nísā flùwā*
 Koffi PROG écrire N'guessan lettre
 «Koffi écrit une lettre à N'guessan.»

(54) *bē klē-lī mī bé swǎ'n*
 ils montrer-ACC moi leur maison-DÉF
 «Ils m'ont montré leur maison.»

- (55) ɔ̄ ā m̄ā kōfi bōlí kù
 il RÉS donner Koffi chèvre une
 «Il a donné une chèvre à Koffi.»

Dans ces trois énoncés, les constituants nominaux en fonction sémantique de bénéficiaires (*nísā*, *mì* et *kōfi*) précèdent les objets (*flùwā*, *bé swǎ'n* et *bōlí kù*). On notera d'ailleurs l'emploi, avec certains verbes, de cette structure S V E1 E2 où E1 représente un objet ou patient et E2 un instrument (56)-(57). *ì* et *mī* sont en fonction de E1 tandis que *sābwī* et *ácòljē* sont en fonction de E2.

- (56) ɔ̄ fī fī ì sābwī «Il le griffe.»
 il-CONS déchirer le ongle
- (57) ɔ̄ bō-í mī ácòljē «Il m'a donné un coup de poing.»
 il battre-ACC moi poing

Mais la construction S V E1 E2 n'est pas la seule à pouvoir décrire une situation mettant en jeu agent, objet et destinataire, et il y a même des cas où, en présence d'une telle situation, cette construction est syntaxiquement impossible. C'est ici qu'il convient de poser le problème de la concurrence qui existe entre cette construction et les séries verbales qui se partagent en quelque sorte le même domaine fonctionnel. Par exemple, avec le verbe *cē* «faire cadeau» on peut avoir indifféremment, pour exprimer «fais-moi cadeau d'une chèvre», l'un des deux énoncés, (58) ou (59).

- (58) cē mī bōlí (structure: V E1 E2)
 offrir.IMP moi chèvre
- (59) fā bōlí cē mī (série verbale)
 prendre.IMP chèvre offrir.IMP moi

Par contre, pour exprimer «fais-moi cadeau de la chèvre (en question)», ou «fais-moi cadeau de cette chèvre», c'est-à-dire lorsque le mot *bōlí* «chèvre» est défini ou est déterminé par le déictique *cē*, on ne peut avoir que la construction à série verbale (60)-(61).

- (60) fā bōlí_n cē mī
 prendre.IMP chèvre-DÉF offrir-IMP moi
 «Fais-moi cadeau de la chèvre.»
- (61) fā bōlí ngǎ cē mī
 prendre.IMP chèvre cette offrir-IMP moi
 «Fais-moi cadeau de cette chèvre.»

Nous avons le même phénomène avec un autre verbe de don *mā* «donner»; les énoncés (62) et (63) ont le même sens.

(62) *mā* *mì bōlí* «Donne-moi une chèvre.»
donner.IMP moi chèvre

(63) *fā* *bōlí mā* *mī* «Donne-moi une chèvre.»
prendre.IMP chèvre donner.IMP moi

Avec, en fonction d'objet, le pronom déictique *ngǎ* «ceci» on ne peut avoir que le sens vu en (64).

(64) *fā* *ngǎ mā* *mī* (construction à série verbale)
prendre.IMP ceci donner.IMP moi
«Donne-moi ceci.»

Par ailleurs, au sens de «donne-moi la chèvre en question», on ne peut là aussi avoir que la construction à série verbale (65).

(65) *fā* *bōlí'n* *mā* *mī*
prendre.IMP chèvre-DÉF donner.IMP moi
«Donne-moi la chèvre en question.»

On remarquera qu'un énoncé comme celui en (66), où le nom *bōlí* est défini (présence du morphème -'n) est possible, mais il signifie exactement «donne la chèvre qui me revient/qui m'est destinée», et non pas «donne-moi la chèvre en question».

(66) *mā* *mì bōlí'n* (structure: V E₁ E₂)
donner.IMP moi chèvre-DÉF

Tout se passe comme si, quand le référent du nom qui est l'objet du transfert est connu de quelque manière que ce soit (défini ou déterminé par un déictique), le sens de *mā* tout seul ne suffit plus, mais il est renforcé par celui de *fa*, comme pour décrire concrètement la scène du transfert d'objet dans la tradition baoulé: on prend l'objet (on tient l'objet dans la main) et on le donne. C'est ici que l'apport d'autres sciences telles que l'ethnosociologie serait souhaitable. En attendant on peut expliquer ces impossibilités syntaxiques par le fait que (pour prendre l'exemple de l'énoncé (65)) les deux constituants nominaux qui suivent le verbe *mā* sont reliés entre eux dans un syntagme nominal et non, en dépit des apparences, directement au verbe lui-même. Ainsi, dans l'énoncé (65), *mì* constitue syntaxiquement le complétant de *bōlí'n* et non l'expansion de *mā*. On peut donc dire que, syntaxiquement parlant, ce qui suit le verbe *mā* (ou *ce*) est:

— ou bien le constituant nominal représentant le bénéficiaire lorsque *mā* constitue le deuxième terme d'une série;

— ou bien la fusion en un syntagme complétif du bénéficiaire et de l'objet: dans un énoncé comme (66) *ɔ ā mā kòfī (ī) bōlí* il-RÉS-donner-Koffi-(lui)-chèvre «Il a donné une chèvre à Koffi», il faut comprendre *kòfī (ī) bōlí* comme constituant un groupe nominal au sens de «chèvre pour Koffi» ou «chèvre destinée à Koffi».

6. Conclusion

La présentation que nous venons de faire de la série verbale en baoulé montre qu'il ne s'agit pas d'une catégorie vraiment homogène. A côté des séries verbales quasi lexicalisées comme *fa...kɔ* /prendre...partir/ «emporter», *fa...ba* /prendre...venir/ «apporter», etc., d'autres semblent se construire au gré des circonstances du discours et des besoins d'expression du locuteur. D'un autre côté, si par oppositions successives aux autres constructions comportant une succession de verbes, on peut arriver à caractériser morphologiquement et syntaxiquement la série verbale en baoulé, il demeure des problèmes non encore élucidés qui relèvent de la lexicographie du baoulé. L'impression qui se dégage est que chaque verbe transitif tend à sélectionner le verbe avec lequel il constitue une série verbale. Il reste à décrire systématiquement de tels phénomènes de sélection qui sont liés au moins en partie à des contraintes lexicales qui dépendent elles-mêmes de manière évidente de la sémantique propre à chaque verbe et de la compatibilité entre les nuances de sens apportées par chacun des termes de la série.

RÉFÉRENCES

- Bole-Richard, Remy. 1978. "Problématique des séries verbales avec application au gen." *Afrique et langage* 10: 24-54.
- Bonvini, Emilio. 1992. "La construction sérielle: une structure cognitive? L'exemple du kasim (Burkina Faso)." *Linguistique africaine* 8: 7-51.
- Creissels, Denis and Jérémie Kouadio N'Guessan. 1977. *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*, Abidjan, ILA LIX.
- Delplanque, Alain. 1986. "Le syntagme verbal en dagara." *Afrique et langage* 26: 32-36.
- Delplanque, Alain. 1998. "Le mythe des «séries verbales»." In Frank Neveu and C. Badiou-Monferran (eds.), *Faits de langue et sens des textes*. Paris: Sedes. Pp. 231-250.
- Houis, Maurice. 1977. "Plan de description systématique des langues négro-africaines." *Afrique et langage* 7: 5-65.
- Hattiger, Jean-Louis. 1984. "La série verbale en français populaire d'Abidjan." *Annales de l'université d'Abidjan*,(Abidjan) Série H, XIII, 64-88.

Kouadio N'Guessan, Jérémie. 1996. "Description systématique de l'attié de Memni (Langue kwa de Côte d'Ivoire)." Thèse de Doctorat d'Etat, Université Stendhal de Grenoble III.

Manessy, Gabriel. 1985. "La construction sérielle dans les langues africaines et les langues créoles." *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 80,1: 333-362.

Département de Linguistique
Université de Cocody-Abidjan
22 BP 303 Abidjan 22
Ivory Coast
kouadinj@ci.refer.org

[Received June 2000;
accepted September 2000]